

Publié le 20 avril 2010

## Forêts : Saint-Médard en Jalles part en reconquête

Réinvestir la forêt pour améliorer le cadre de vie de ses habitants ! C'est l'idée lancée l'année dernière par la Commune de Saint-Médard en Jalles, en passe d'être concrétisée par la Sem Gironde Développement. D'ici quatre ans, ces derniers disposeront de quinze parcs et jardins reliés entre eux par un réseau de chemins et de pistes cyclables.



Fortement touchée par la tempête de 1999, la commune de Saint-Médard en Jalles a confié début 2009 à la Sem [Gironde Développement](#) une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage dans la reconquête de 50 ha de parcelles forestières tombées en désuétude. Objectif : « valoriser ce patrimoine naturel omniprésent dans la Ville pour en faire profiter ses habitants », explique Virginie David, référente qualité pour la Sem et responsable d'opérations pour cette mission. Après avoir identifié et racheté quinze sites composés de bois privés et d'espaces verts de lotissements, la Ville a lancé un vaste audit des usages au moyen d'un questionnaire distribué via Internet et en mairie. Parallèlement, Gironde Développement a confié au paysagiste Valéry Brandela le soin de définir les aménagements à même de répondre aux attentes des usagers tout en restant au plus proche du milieu d'origine.

Un an plus tard, les trois premiers espaces sont en cours de réalisation. Deux bois vont simplement être débroussaillés et sécurisés pour recréer des cheminements destinés à la promenade. Le premier, le Bois d'Issac accueillera en outre un labyrinthe naturel propice aux jeux pour enfants, tandis que le second, le bois de Morbiac sera réaménagé autour d'une lagune assurant un rôle de

rétenction des eaux de pluie, tout en favorisant le retour de la biodiversité. Le troisième site, une placette de lotissement désertée face à l'invasion des voitures, sera replantée en vue de « remettre les véhicules à leur place » et de « recréer un lieu d'animation et de convivialité pour les habitants du quartier », assure Virginie David.

Parallèlement à ce tour d'essai, la Sem travaille déjà sur la programmation des trois prochains espaces. D'ici 2014, l'ensemble des sites auront été transformés pour un investissement limité à 1 million d'euros. Ils seront alors reliés par un réseau de chemins et de pistes cyclables et identifiés par une signalétique spécifique. En réponse aux demandes formulées par les habitants, Gironde Développement a choisi de jouer la carte de la complémentarité entre les espaces. Comme c'est le cas pour les trois premiers d'entre eux, certains deviendront des havres de paix pour leurs riverains et d'autres auront vocation à accueillir jeux et parcours sportifs.

Par Marie-Anne RAMAZZINA